

Publié le 25 septembre 2012

Wilfrid Montassier : « Permettre à l'économie vendéenne de se construire un avenir »

Vendée Expansion aide les entreprises vendéennes à se développer et à faire face aux enjeux économiques modernes. Président de la Sem, Wilfrid Montassier fait le point sur une structure qui a fait ses preuves depuis sa création en 1966, et qui continue à évoluer pour s'adapter aux besoins du XXI^e siècle.



Servir le Public : Quel est l'objectif de Vendée Expansion ?

Wilfrid Montassier : Son objectif est simple. Il s'agit de contribuer à l'aménagement du territoire et au développement économique de la Vendée. Bientôt, nous y ajouterons le développement touristique puisque nous avons choisi de fusionner avec le Comité départemental du tourisme. [Vendée Expansion](#) est au cœur des enjeux prospectifs de la Vendée. Nous offrons un outil complet au service des collectivités territoriales et sommes en mesure de répondre à l'ensemble des besoins des chefs d'entreprises qui souhaitent investir en Vendée (accueil, accompagnement, aménagement).

SLP : Qu'est-ce qui fait la force de cette structure ?

WM : Sa force réside à la fois dans sa vision globale et générale des besoins du territoire vendéen et dans la palette variée des compétences de ses collaborateurs. L'activité aménagement se conjugue parfaitement avec la mission de prospection. Notre organisation s'articule autour des services du développement économique et de l'aménagement du territoire. Ainsi, nous englobons toutes les problématiques qui se présentent à un chef d'entreprise qui souhaite s'implanter en Vendée, ou d'une mairie qui a un projet d'aménagement. Vendée Expansion est un guichet unique pour les

investisseurs, qu'ils soient publics ou privés. Le 2e élément c'est que nos équipes sont réduites et très réactives : 42 collaborateurs au total.

SLP : Comment se structure l'action de la Sem ?

WM : La Sem, qui va devenir l'Agence de développement de la Vendée, va se structurer autour de trois grandes directions : une direction de l'aménagement, une direction du développement et de la prospection qui gèrera les relations avec les entreprises, et une direction du tourisme qui sera chargée de promouvoir le tourisme auprès du grand public. Il existe de réelles synergies entre ces missions. Ce regroupement sera un facteur d'efficacité mais également d'économie.

SLP : Donnez-nous un exemple concret d'intervention ?

WM : La complémentarité entre les différents métiers de Vendée Expansion est un atout. Par exemple, lors de l'implantation de la plateforme de Système U dans le Sud du département, qui créera près de 300 emplois, notre Sem, qui possède à la fois les moyens d'accueillir les entreprises et les compétences pour aménager leurs terrains, a permis de donner au chef d'entreprise des réponses rapides et cohérentes. Ce n'est pas étranger à notre réussite dans ce dossier.

Servir le Public : Quel est aujourd'hui le bilan de la Sem ?

WM : Le bilan de l'activité est assurément très positif, avec 400 entreprises accompagnées chaque année et 200 communes qui font appel à nos services. Ce succès nous a conduits à élargir l'activité de la Sem vers le tourisme et à développer une Société publique locale (Spl) qui s'appellera Agence de services aux collectivités locales de Vendée. Cette agence aura pour mission de répondre dans des délais optimaux aux sollicitations des élus, notamment dans les domaines de l'ingénierie de la voirie.

Servir le Public : Quels sont les actions à venir ?

WM : Au-delà de l'intégration du tourisme et de la création de la Spl, Vendée Expansion réfléchit aux conditions et aux actions à mener pour assurer le développement économique de demain à travers la création de pôles spécialisés : des pôles numériques et des pôles « green technologies ». L'autre grand sujet de réflexion qui nous préoccupe est celui des constructions de demain et la nécessaire densification vers laquelle les départements en pleine expansion comme la Vendée vont devoir se diriger. Nous réfléchissons à ce que pourront être les habitations du XXIe siècle en milieu rural : densifiées, agréables, proches des bourgs et correspondant aux attentes du marché et de ses futurs habitants. Comme vous le voyez, la Sem n'est pas simplement un outil d'exécution, c'est aussi un laboratoire d'idées au service de l'intérêt général.